

La Charente Libre, 10 novembre 2012

Ebullition au Sénat

Les propositions Jospin ont mis hier en ébullition le Sénat, en particulier l'interdiction du cumul d'un mandat de parlementaire avec celui d'un exécutif local, à laquelle s'oppose une majorité de sénateurs socialistes et de droite. En effet, les trois quarts des 348 sénateurs sont cumulards. 80 seulement (23%) ne possèdent pas de mandat local. 35 sont présidents de conseils généraux (sur 101), 127 sont maires et 4 sont présidents de région.

Y a-t-il un rapport avec le fait que Lionel Jospin avait qualifié en 1998 le Sénat «d'anomalie démocratique». Il a déclaré hier que le non cumul est «une exigence des citoyens», «exception française» à laquelle il fallait «renoncer».

Le président du groupe UMP et sénateur-maire de Marseille Jean-Claude Gaudin a évoqué «une

méfiance dogmatique à l'égard des élus». Gérard Longuet (UMP) lui a emboîté le pas, qualifiant d'«erreur totale» le non-cumul car «nous avons besoin de parlementaires qui aient un ancrage sur le terrain». Ces arguments sont partagés par tous les partisans du cumul, notamment au sein du groupe PS. Leur chef de file, François Rebsamen, maire de Dijon est l'un de ceux qui freine le plus sa mise en œuvre. Il souhaite une «exception» pour les sénateurs, arguant du fait qu'ils représentent les collectivités locales. Il est suivi par la majorité de ses troupes dont beaucoup sont cumulards à l'image des maires de Lyon Gérard Collomb ou de Strasbourg Roland Ries.

Silence hier du côté du président PS du Sénat, Jean-Pierre Bel, qui a déjà fait part de son opposition à une quelconque spécificité du Sénat et

son soutien à la fin du cumul. Une trentaine de sénateurs dont les présidents des commissions des Lois Jean-Pierre Sueur, des Affaires européennes Simon Sautour et pour le contrôle des Lois David Assouline, défendent le non-cumul. Claude Dilain, qui a abandonné ses fonctions de maire de Clichy-sous-Bois lors de son élection au Sénat, a lancé un appel en faveur du non-cumul.

Des partisans du non-cumul se recrutent aussi à l'UMP et chez les centristes. Le CRC (communiste) et les écologistes sont favorables au non-cumul.